***OFFRE DE STAGE***

(20/01/2020)

***Mission en communication***

***QUELQUES MOTS SUR L’ÎLOT***

L'Îlot accueille, héberge et accompagne dans leurs démarches de réinsertion des hommes et des femmes en grande précarité. Depuis sa création, en 1969, elle milite pour un changement de regard de la société civile sur ceux qui ont connu la prison. C’est pourquoi elle accorde une attention toute particulière aux personnes sortant de prison ou en aménagement de peine

***OBJECTIFS DU STAGE****:*

Assister la chargée de communication dans les missions de communication pour l’association

***GRANDES LIGNES DE LA MISSION***

**Outils et plan de communication**

Suivi de fabrication des outils de communication, plus particulièrement les rapports d’activités annuels, participation à la mise en œuvre du plan de communication (site, réseaux sociaux, media), suivi du reporting trafic et performance du site et des réseaux sociaux

**Outils de capitalisation**

gestion et archivage des photos, captations audio et vidéos, interviews des résidents ou des équipes terrain

D’autres missions de communication sont susceptibles d’être proposées selon les actualités de l’association, notamment celles en lien avec la collecte de fonds si besoin.

***LIEU DU STAGE :*** Siège de l’Îlot, 88 bd de la Villette, 75019 Paris

***DURÉE ET PÉRIODE SOUHAITABLE* *:*** mars/avril à novembre 2020

***PROFIL SOUHAITE :***

* Stage obligatoirement intégré à un cursus pédagogique (convention de stage «obligatoire»)
* Études spécialisées en communication, IEP, écoles ou études universitaires
* Excellente maîtrise du français, très bonnes qualités rédactionnelles
* Créativité, la maitrise d'InDesign serait un plus
* Bonne connaissance de la communication digitale
* Sens de l’autonomie, de l’organisation et de la gestion des priorités
* Sens du contact, de l’écoute, de la négociation et du travail en équipe

***RESPONSABLES DU STAGE :***

La chargée de communication de l’association

***CONDITIONS D’ACCUEIL DES ÉTUDIANT(E)S :***

* L’étudiant(e) bénéficie du remboursement de 50% de son titre de transport Paris-IDF (sauf s’il en bénéficie déjà par ailleurs) et de tickets-repas moyennant une contribution de 40% de leur montant.
* Il/elle recevra une gratification de 3.9 €/heure sur une base de 35h par semaine

# *CONTACT*

# Delphine Didier, chargée de communication : didier@ilot.asso.fr